



22 Février 2011

M. le Directeur,

A plusieurs reprises, nous vous avons alerté sur l'inquiétude des agents de la DDT quant à la pérennité de leurs missions et à la morosité ambiante qui en découle.

Malgré ces alertes rien ne change !!

Le dernier CTP en est la preuve flagrante : nouvelle réduction drastique des effectifs, informations données « au compte goutte », organigrammes modifiés sans cesse et sans véritable stratégie... avec non respect des règles de fonctionnement dans la transparence.

Même monsieur le Préfet ne daigne pas répondre à notre lettre ouverte du 10 décembre 2010 au sujet de la suppression de l'Observatoire de l'Eau !!

La DDT du Lot est particulièrement maltraitée au niveau de la répartition des effectifs. Vous avez vous même confirmé que cela faisait deux ans que le LOT était le département de Midi Pyrénées le plus pénalisé par ces réductions. Nous ne comprenons pas les raisons de cette situation et pensons qu'il est inutile de continuer à jouer « les bons élèves » lors des exercices de contrôle de gestion.

Nous avons conscience de la perte d'influence croissante des directions départementales avec le sentiment que les centrales nous ont déjà sacrifié au profit de l'échelon régional et qu'elles attendent avec une certaine impatience que nous tombions sous la coupe des préfetures.

Ce sentiment d'abandon, cumulé à celui de subir des évolutions permanentes dont la finalité n'est pas partagée, conduit au sentiment de mal-être éprouvé par la communauté de travail.

Pour autant, sans être des passéistes ou les boucs émissaires responsables des déficits publics, les agents de la DDT du LOT revendiquent une vision citoyenne du service public, renforcée par l'expression d'élus, d'entreprises et d'usagers qui se plaignent de notre désengagement.

Les agents de la DDT du LOT souhaitent donc que le sens de leur action soit affirmé et défendu par ses dirigeants, des ministres aux chefs de service d'administration.

Au niveau local, on nous fait croire que le dialogue social est renforcé alors que chaque pseudo échange nous frustre un peu plus par manque d'information effective sur la question de notre avenir, les principes d'anticipation des évolutions n'étant pas affichés.

Tout cela nous fait penser à une manœuvre machiavélique de déstabilisation et de désorganisation préalable à un démantèlement. L'adoption récente des textes relatifs à la mobilité renforce notre lecture.

A l'image d'une fonction publique nationale au bord de la crise de nerf, **les agents de la DDT du LOT en ont assez** et veulent le faire savoir.
Ils décident donc de passer à l'action.

En conséquence, à partir de ce jour :

- grève de SALSA pendant toute l'année 2011,
- arrêt de renseignements de certains indicateurs et tableaux de bord relatifs aux ETP,
- refus de répondre à des enquêtes d'activité régionales et nationales,
- refus de signature avec renvoi au supérieur hiérarchique,
- message automatique en réponse de messagerie,
- transfert systématique de tout message professionnel vers le directeur et le chef de service,
- messages répétés vers certaines boîtes de messagerie aux niveaux régional et national.

Cette action perdurera tant qu'il ne sera pas apporté de réponse satisfaisante à nos revendications justifiées par la nécessité d'une meilleure prise en compte des individus et des usagers.

Au niveau local, **nous exigeons** :

- que le CTP soit à nouveau une réelle instance de concertation et de négociation et non plus uniquement une « chambre d'enregistrement » sur ce que le CODIR a déjà décidé, voire réalisé ;
- que nous soient fournis :
 - la communication d'un bilan approfondi de la situation des personnels et des missions ainsi qu'un calendrier prospectif des mouvements des personnels et des missions, à l'intérieur de chacun de nos services, à un horizon de 3 ans minimum et plus si possible ;
 - la réalisation d'un véritable diagnostic de la situation, pour pouvoir définir une stratégie de service à moyen terme, cette stratégie faisant l'objet d'une large concertation et permettant de justifier toute modification d'organigramme ;
 - la communication régulière des conclusions des groupes de travail régionaux ;
- qu'il n'y ait qu'une bourse aux postes par an ;
- que les représentants du personnel soient associés aux choix de fermeture et d'ouverture des postes.

En ce qui concerne le niveau régional, nous attendons la transparence sur les critères de répartition des effectifs.

Monsieur le Directeur, **la détermination des agents est grande** ; nous aviserons la presse de ce mouvement ainsi que nos dirigeants nationaux, régionaux et départementaux.